

METTONS EN ŒUVRE ENSEMBLE CET AGENDA 21 QUI NOUS RESSEMBLE !

La commune se donne 3 ans, de 2017 à 2019, pour réaliser les 39 actions de cette première phase de l'Agenda 21. Chaque action a donné lieu à la rédaction d'une feuille de route pour en faciliter la mise en œuvre avec des objectifs ciblés et des indicateurs de suivi.

Pour autant, les actions présentées dans ce livret ne sont pas gravées dans le marbre, elles donnent un cap mais pourront évoluer en fonction des attentes et des opportunités qui se présenteront.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA DÉMARCHE OU SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE L'AGENDA 21 ?
REJOIGNEZ-NOUS !

Contactez la mairie par téléphone (02 40 13 30 00)
ou courriel Agenda21@mairie-lachevroliere.fr
en indiquant votre nom et vos coordonnées.
Merci de préciser les thèmes ou les actions qui vous intéressent
plus particulièrement.



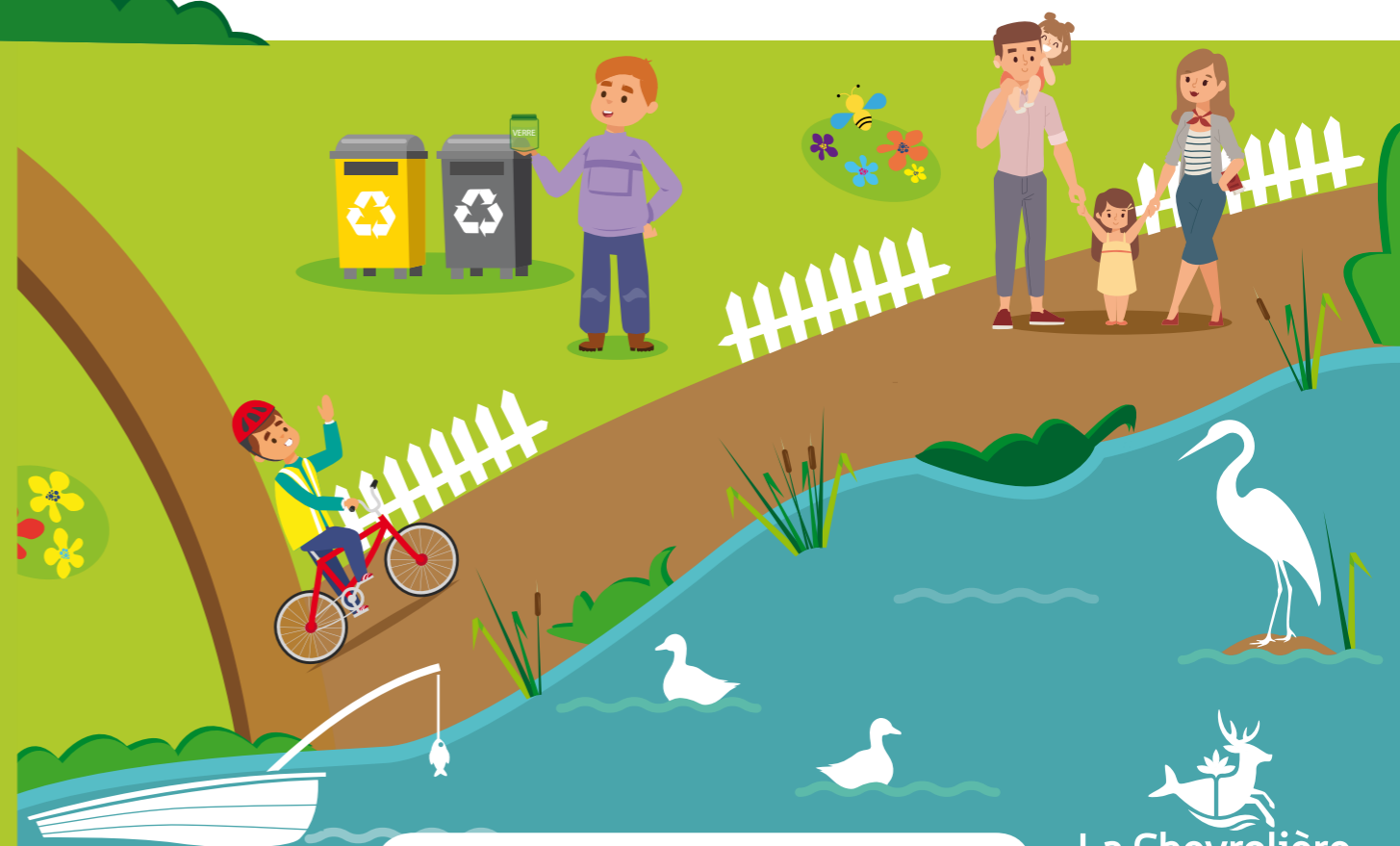
Remerciements

La commune de La Chevrolière remercie :

- Le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer pour son soutien financier et la DREAL Pays de la Loire pour son accompagnement,
- L'équipe du Comité 21 Pays de la Loire pour ses conseils avisés au cours de ces 2 ans de réflexion et les communes du Groupe d'Accompagnement Collectif Agenda 21 pour nos nombreux échanges,
- L'ensemble des acteurs et nous ont aussi permis d'améliorer notre projet : l'Association InterEntreprises pour un Parc d'Activité Durable du Bois Fleuri (IEPAD), l'entreprise ARMOR, le Club Connaître et Protéger la Nature « La Colombe », l'association Alisée, l'Espace Info Énergie de Nantes, la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, le Syndicat de Bassin Versant de Grand-Lieu, le CPIE Logne et Grand-Lieu, l'Ecopôle de Nantes, la commune de Saint-Aignan de Grand-Lieu, la Communauté de communes de Grand-Lieu, le PETR du Pays de Retz, la DDTM de Loire-Atlantique, le Département de Loire-Atlantique...



AGIR ENSEMBLE
POUR UNE **COMMUNE DURABLE**



PLAN D'ACTION 2017-2019

La Chevrolière
L'eau et la terre nous sont propices

ÉDITO



Pour un développement plus durable de notre territoire !

La baisse des ressources et la mutation d'une économie, au demeurant peu respectueuse des Hommes et de la Nature, rendent désormais la notion de Développement Durable incontournable dans toute action politique. Ainsi, la charte d'Aalborg en 1994 a vu 67 représentants d'autorités locales européennes constituer un réseau de villes durables... L'engagement international pour le développement durable s'est progressivement affirmé ! Depuis, de nombreuses collectivités de par le monde se sont engagées dans cette voie... Le temps était venu pour La Chevrolière de se lancer !

Pour autant, la commune ne souhaitait pas se limiter à la seule démarche environnementale et a donc opté pour la mise en place d'un Agenda 21, plan d'action pour agir en faveur du Développement Durable, au 21ème siècle !

2 ans de réflexion et de débats ouverts avec les Chevrolins volontaires ont été nécessaires pour aboutir à ce que ce foisonnement d'idées trouve sa traduction dans notre politique publique. Nos modes actuels de production et de consommation affectent petit à petit la biodiversité, mais aussi à terme, notre qualité de vie. Assurer un développement plus durable impliquera forcément une adaptation de nos modes de vie à de nouveaux défis... Car chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de sa santé.

Ainsi, notre Agenda 21, adopté à l'unanimité au Conseil Municipal du 2 février 2017, démarre par une première phase de 39 actions à mettre en œuvre entre 2017 et 2019.

Nous remercions tous les habitants qui ont participé aux réunions de concertation et espérons vous voir nombreux suivre la mise en œuvre de cet Agenda 21 Chevrolin dont les actions sont décrites dans ce fascicule détachable... A conserver précieusement !

Johann BOBLIN, Maire.

Sophie CLOUET, Conseillère déléguée au Développement Durable.



- Édito - p2
- Croire en l'avenir, agir à notre échelle - p3
- L'Agenda 21, un travail collectif - p4
- La Commission Extra-Municipale Développement Durable - p5
- Soutenir notre agriculture et restaurer la biodiversité - p6
- Réduire le gaspillage et acheter responsable - p8
- Favoriser l'accès aux soins et au logement - p10
- Mieux vivre ensemble - p12
- Encourager les déplacements doux - p14
- Le Développement Durable ne se fera pas sans vous... - p16

Sommaire



CROIRE EN L'AVENIR, AGIR À NOTRE ÉCHELLE

Le Développement Durable, pour quoi faire ?

Avec le Sommet de la Terre à Rio en 1992, 178 États ont pris conscience de certaines urgences écologiques et se sont engagés pour la mise en œuvre d'un développement plus durable pour sauvegarder notre planète.

« Le Développement Durable, c'est un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à répondre à leurs propres besoins. »
Définition du Rapport Bruntland, 1987

Mettre l'Homme au cœur du développement en conciliant efficacité économique, équité sociale et protection de l'environnement.



Le Développement Durable s'articule en 5 grandes finalités :

- Contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains
- Promouvoir le lien social et la solidarité
- Aller vers des modes de production et de consommation responsables
- Lutter contre le changement climatique
- Préserver les milieux naturels, les ressources et la biodiversité

Le Développement Durable est une notion complexe à mettre en œuvre qui doit questionner tous les acteurs de la société, du simple citoyen aux entreprises en passant par les collectivités locales pour se construire un avenir meilleur.

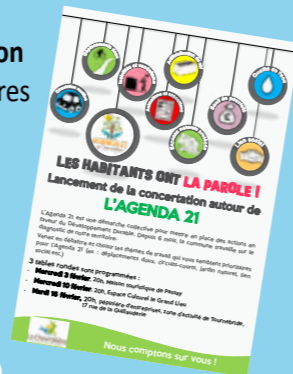
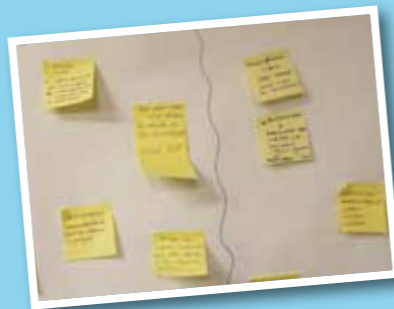
A son échelle, La Chevrolière s'est engagée à élaborer, avec ses habitants, son Agenda 21 : programme d'actions concrètes pour un Développement Durable au 21^{ème} siècle !



L'AGENDA 21, UN TRAVAIL COLLECTIF

En 2015, la commune a recruté un chargé de mission Agenda 21 afin de conduire cette démarche sous la direction de Mme Sophie CLOUET, élue déléguée au Développement Durable.

LES ÉTAPES DE L'AGENDA 21



Consulter le diagnostic complet sur le site internet de la commune «pages développement durable»



LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE, DÉVELOPPEMENT DURABLE (CEM2D)

Dès les premières réunions, quelques habitants se sont investis dans la démarche. Ces citoyens se sont retrouvés tous les 3 mois pour apporter leurs idées à chaque étape de l'Agenda 21.

« La commune est le lieu privilégié pour être acteur du changement et pour en ressentir directement les effets. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu participer à la CEM2D. J'ai beaucoup apprécié le processus participatif de cette démarche qui s'est révélé être très efficace pour aboutir à un programme local d'actions concrètes. »

« En tant que nouvelle habitante, je voulais participer et m'impliquer de manière concrète aux projets de ma commune. L'Agenda 21 était pour moi une démarche évidente pour améliorer la vie de nos enfants et de tous les habitants. Faire des propositions, analyser ce qui est faisable avec la CEM2D, être actrice de la vie à la Chevrolière dans une approche globale, c'est la raison de mon implication. »

Carine Hazebroucq, membre de la CEM2D



Simona LADARU, membre de la CEM2D

Suite aux réunions de concertation, les 5 orientations suivantes ont été retenues par les Chevrolins. Elles intègrent également les propositions issues du diagnostic des services municipaux.

- Soutenir notre agriculture et restaurer la biodiversité
- Réduire le gaspillage et acheter responsable
- Encourager les déplacements doux
- Favoriser l'accès aux soins et au logement
- Mieux vivre ensemble





SOUTENIR NOTRE AGRICULTURE ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

Faciliter la remise en culture des terres en friche

Face au risque de déprise agricole, la commune s'engage à suivre l'évolution du foncier en friche et, dans la mesure du possible, à chercher des solutions : rappel de l'obligation d'entretien aux propriétaires, faciliter les échanges de parcelles entre agriculteurs, accueillir les nouveaux installés, etc.



Rapprocher exploitants agricoles et habitants

Pourquoi aller sur l'agglomération nantaise alors que l'on peut trouver du lait, de la viande, des fruits et légumes de qualité à côté de chez soi ! Par ailleurs, les nouveaux arrivants méconnaissent souvent les contraintes inhérentes aux activités agricoles (travail de nuit, épandages utiles et nécessaires, etc.). Cette action vise à favoriser les échanges entre les habitants et le monde agricole et à soutenir nos producteurs locaux. Au programme, création d'un dépliant des producteurs locaux, information dans le magazine municipal et le site internet, poursuite des Ruralies !



ET AUSSI...

Soutenir les initiatives des jeunes en matière de Développement Durable

Les jeunes sont particulièrement sensibles à la question de l'environnement. Le Conseil des Jeunes et l'Espace Jeunes ne manquent pas d'idées : nichoirs, hôtels à insectes, opérations de nettoyage de la nature... La commune les accompagne dans leurs projets.

Merci à vous de les soutenir aussi !



Près de 85% de la superficie communale sont constitués d'espaces agricoles et naturels. L'Ouest de la commune s'inscrit dans le prolongement du lac de Grand-Lieu et à ce titre est protégé pour sa biodiversité remarquable.

L'Est de la commune a vu son paysage de bocage, associé à l'élevage, évoluer vers un paysage plus ouvert, lié aux grandes cultures et au maraîchage. Ces espaces agricoles contribuent à l'identité rurale de la commune et à son attractivité pour des habitants à la recherche de « la ville à la campagne ». Cependant, le développement de l'urbanisation et les crises agricoles successives menacent ce cadre de vie. Par ailleurs, l'intensification de certaines pratiques agricoles éveille de nombreuses craintes parmi les habitants.

LES SERVICES MUNICIPAUX S'ENGAGENT ...



Promouvoir une gestion de l'espace public respectant la biodiversité

La commune s'engage à agir en faveur de la biodiversité via la mise en place d'un plan de gestion différenciée de ses espaces verts. Cette action prévoit aussi d'expliquer aux habitants les nouvelles pratiques (prairies fleuries, fauches tardives, herbes folles sur les vieux murs, etc.) et leur bénéfice pour notre environnement. Et pourquoi pas convertir les particuliers au jardin naturel !



FAIRE DU JARDIN DE L'ESPACE JEUNES UN OUTIL DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le jardin naturel n'aura plus de secret pour les jeunes !

Développer l'approvisionnement local et issu de l'agriculture biologique au restaurant scolaire

En 2015, 28 % de l'approvisionnement du restaurant scolaire était bio et 33% d'origine locale (dans un rayon de 100 km). La commune souhaite poursuivre cette dynamique. Objectif 2020 : 35% de bio, 50 % local.

Travailler sur la qualité des repas et l'éducation au goût au Pôle Enfance

Le Pôle Enfance souhaite rejoindre la démarche du restaurant scolaire en faveur d'une alimentation bio et locale. Il s'agit aussi de sensibiliser les jeunes enfants et leurs parents à une alimentation saine et équilibrée.

Créer un Espace-Ressource en matière de Développement Durable à la médiathèque

La médiathèque réunit un fond documentaire d'ouvrages de référence et permet à chacun de trouver les informations locales concernant le Développement Durable (associations, dispositifs d'aide, etc.).



AU PROGRAMME :

Inventorier les haies bocagères

Pour connaître le linéaire de haies sur la commune, leur inventaire est nécessaire. Celui-ci permet d'identifier les zones à replanter prioritairement pour restaurer la biodiversité et nos paysages. Les propriétaires et exploitants sont sollicités.

Inciter à la plantation de haies bocagères

Les propriétaires sont sensibilisés à l'intérêt des haies bocagères et informés des dispositifs d'aide à la plantation (filère bois-énergie, etc.).

Organiser des plantations pédagogiques

Les enfants des écoles participent à la plantation de haies sur les parcelles communales, notamment le long de la coulée verte du ruisseau de la Chaussée.



Reconstituer le maillage bocager

Modelé par l'Homme, le bocage incarne une certaine harmonie entre l'activité agricole et la nature. En effet, les haies bocagères abritent une flore et une faune très riches (oiseaux, reptiles, insectes, etc.). Elles constituent d'indispensables corridors écologiques pour préserver la biodiversité. Elles rendent également de nombreux services à l'Homme : épuration de l'eau, lutte contre l'érosion des sols, brise-vent, abris pour le bétail, production de bois, etc.





RÉDUIRE LE GASPILLAGE ET ACHETER RESPONSABLE



Chaque année, l'humanité épuise en 8 mois les ressources naturelles que la planète peut renouveler en 1 an ! En France, la production de déchets a doublé en 40 ans. Il est donc urgent de changer nos modes de production et de consommation.

Poursuivre la sensibilisation sur la réduction et le recyclage des déchets

Chaque habitant de la Communauté de Communes de Grand-Lieu produit en moyenne 565 kg de déchets par an. La redevance incitative, instaurée au 1er janvier 2017, encourage les habitants à réduire et mieux recycler leurs déchets. Depuis 2016, le restaurant scolaire sensibilise les enfants sur le gaspillage alimentaire. La bande dessinée de Cookie, leur écureuil mascotte, rappelle à chacun les conséquences du gaspillage alimentaire et prodigue ses 7 recommandations.

Saurez-vous les retrouver ?

Retrouver les aventures de Cookie sur le site internet



Encourager les habitants à valoriser leurs déchets organiques

Nos poubelles grises sont composées pour 1/3 de déchets organiques ! Ces déchets seront ensuite enfouis ou incinérés... **Quelle perte de matière utile !** Composter ses déchets organiques produit du compost pour le jardin et rend ainsi à la terre une partie de ce qui lui a été pris ! La CCGL subventionne l'achat de composteur (<http://cc-grandlieu.fr/module-Contenus-viewpub-tid-2-pid-72.html>).

Les poules sont également des composteurs sur pattes très efficaces et en retour, elles vous font des œufs délicieux !

Découvrez ces deux solutions au travers d'ateliers et d'animations et réduisez le poids de votre poubelle grise !



Sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie

Les habitants sont informés des astuces leur permettant de diminuer leur facture d'énergie et des dispositifs d'aide financière (isolation, etc.). **La commune propose des animations :**

- balades thermiques



- défi des Familles à Énergie Positive.

Des familles, coachées par un spécialiste, peuvent économiser 200€ par an sur leurs factures (eau, gaz et électricité) !

Encourager le réemploi et la réparation

A l'heure de l'obsolescence programmée et du matériel bon marché, l'habitude de jeter plutôt que de réparer est facile à prendre... Des ateliers de réparation et de réemploi sont organisés en partenariat avec les services municipaux et des associations locales.



LES SERVICES MUNICIPAUX S'ENGAGENT ...

Poursuivre l'amélioration des performances énergétiques des équipements

Chaque réhabilitation de bâtiment communal est l'occasion d'améliorer sa performance énergétique (isolation, système de chauffage, etc.). **Après la construction de l'Espace Jeunes et de la nouvelle mairie, la commune prépare la réhabilitation du Pôle Enfance, de l'ancienne mairie et du complexe sportif.** Les services surveillent également l'évolution des consommations de gaz, d'électricité et d'eau pour optimiser la consommation.



POURQUOI PRENDRE L'EAU DU ROBINET POUR ARROSER ALORS QUE D'AUTRES POSSIBILITÉS EXISTENT ?

Diminuer l'utilisation de l'eau potable dans l'entretien des espaces verts

Le service Espaces verts développe l'utilisation des récupérateurs d'eau, des puits et privilégie des techniques culturales économes en eau (plantation de vivaces, paillage, suppression de jardinières, etc.).



Développer l'exemplarité de la commune lors des événements publics

Rives en Fête, Fête des Pêcheurs, Fête des Trois Ports, marché de Noël... Assurément, les événements ne manquent pas sur la commune ! **Celle-ci s'engage pour organiser des manifestations écoresponsables : ambassadeurs du tri, lutte contre le gaspillage, achats de produits locaux, parkings à vélos, covoiturage, bénévolat intergénérationnel...**



MAIS AUSSI...

Donner une seconde vie aux ouvrages « désherbés » de la médiathèque

Au programme : bourse aux livres, dons aux associations, ateliers d'art plastique...



POURQUOI ENVOYER AU REBUT LES VIEUX OUVRAGES QUAND ON PEUT ENCORE LES UTILISER ?

Favoriser des achats plus responsables au sein des services

Dans une période de restriction budgétaire, la tentation est forte de privilégier les produits les plus économiques. Mais à quel prix pour l'homme et l'environnement ? Le produit est-il polluant ou dangereux pour la santé ? Est-il fait à partir de matières renouvelables ? L'entreprise bénéficie-t-elle d'une certification ? La commune souhaite prendre en compte des critères sociaux et environnementaux dans le choix des produits et des prestataires. **Une démarche bonne pour la planète et souvent favorable à l'emploi local !**





FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS ET AU LOGEMENT



Le Développement Durable doit contribuer à la qualité de vie et à l'épanouissement des individus. L'accès au logement et aux soins est un besoin fondamental à satisfaire



Développer le pôle médical, aller vers un centre de santé

Avoir un médecin disponible à proximité de chez soi, pour la sécurité du quotidien face aux problèmes de santé et le maintien à domicile des personnes âgées, c'est essentiel ! La Chevrolière dispose de plusieurs professions médicales et paramédicales. De nombreux Chevrolins sont pourtant obligés de se rendre dans l'agglomération nantaise ce qui est source de stress, de pollution et de perte de temps.

La commune poursuit une politique volontariste en faveur de l'accueil des professions médicales et paramédicales à plusieurs niveaux :

- Accompagner les professionnels de santé dans leur projet d'installation,
- Construire un pôle médical moderne regroupant différents professionnels de santé,
- Élaborer une stratégie de communication pour attirer de nouveaux professionnels.



LES SERVICES MUNICIPAUX S'ENGAGENT ...

Renforcer le bien-être au travail

Les services municipaux sont en pleine mutation afin de maintenir un haut niveau de service public malgré des dotations de l'État en baisse. Dans ce contexte difficile, la mairie met en place une politique de bien-être au travail auprès des agents en agissant sur plusieurs leviers : **pénibilité au travail, valorisation des agents et des équipes, montée en compétences (formation), convivialité.**



Faciliter le parcours résidentiel des Chevrolins

Se loger est difficile pour les jeunes adultes, les personnes seules ou les personnes âgées. Il est essentiel de favoriser la diversité des habitats pour permettre la mixité sociale.



Au programme, proposer des logements adaptés :

En fonction des revenus

Un jeune couple avec des revenus modestes a rarement les moyens d'acheter une maison ou même de louer un logement convenant à ses besoins. Pour répondre à cet enjeu, la commune favorise la construction de logements type T2, T3 ou T4 et développe l'offre de logements sociaux et le locatif privé au travers de dispositifs tels que la « loi Pinel ».

Aux personnes âgées

Le quartier de la Laiterie accueillera une résidence seniors et de petits logements (T2,T3) de plein pied. Plus largement, il s'agit de développer l'offre à proximité du bourg répondant aux besoins des personnes âgées : petite superficie, accessibilité, possibilité de se rendre à pied aux commerces, aux services, aux activités culturelles et associatives et aux espaces de rencontres (place, jardins de la commune).



Aux jeunes et aux saisonniers

La commune dispose déjà d'un Foyer de Jeunes Travailleurs d'une capacité de 5 places. Elle étudie la construction d'une Résidence de Jeunes Travailleurs et veut développer l'offre de logements partagés (anciens accueillant 1 jeune dans leur maison devenue trop grande pour eux).



LE PARC IMMOBILIER

- 96 % maisons individuelles (4,7 pièces en moyenne)
- 81 % de propriétaires
- 4,8 % de HLM

Souvent des habitations adaptées aux familles avec enfants



UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE :

- 2 parcs d'activités
- 453 établissements actifs
- 2610 emplois
- De nombreux apprentis et saisonniers





MIEUX VIVRE ENSEMBLE



Sur 5 400 habitants, 45% des ménages habitent sur La Chevrolière depuis moins de 10 ans. Cette situation bouleverse l'identité traditionnelle de la commune. Pour que chaque habitant se sente bien à La Chevrolière, il est essentiel de favoriser l'intégration de tous en renforçant le lien social et la solidarité. La qualité de vie passe par le « mieux vivre ensemble ».

Actualiser et diffuser la charte de bon voisinage

Un groupe de travail identifie les principaux problèmes de voisinage et propose un guide de bon voisinage pour favoriser la médiation en rappelant les règles de savoir-vivre et la réglementation en vigueur.



Lutter contre l'isolement, informer sur la sauvegarde des biens et des personnes

Un nombre important de personnes âgées vivent en situation de précarité ou d'isolement. La commune soutient l'organisation d'un réseau de « voisins solidaires ». Par ailleurs, des actions de sensibilisation sont organisées en partenariat avec la gendarmerie pour se prémunir des cambriolages.

PARTICIPEZ AUX GROUPES DE TRAVAIL !



Renforcer le lien social entre parents fréquentant le Pôle Enfance

De nombreux parents utilisent les services pour la petite enfance. Ils sont heureux de rencontrer de nouvelles personnes et d'échanger, d'autant plus quand ils sont nouveaux arrivants ! Surfant sur cette demande de lien social, la commune souhaite aménager un espace de convivialité au Pôle Enfance et proposer régulièrement des animations et sorties ouvertes à tous les parents.



Encourager les associations à agir en faveur du Développement Durable

Forte de ses 52 associations (soit 1 500 Chevrolins adhérents), la commune souhaite leur donner un petit coup de pouce. A partir de 2018, celles qui démontrent s'engager en faveur du Développement Durable reçoivent un bonus lors de l'attribution des subventions ou une aide pour des projets spécifiques.



Mettre en place un système de transport solidaire

De nombreuses démarches de la vie quotidienne ont lieu dans l'agglomération nantaise, ne pas pouvoir conduire est handicapant. Dans le même temps, de nombreux conducteurs ont des places libres dans leurs véhicules. La commune accompagne la mise en place d'un système local de covoiturage basé sur la notion d'entraide et de solidarité.



PROPOSEZ VOS SERVICES !



Valoriser les initiatives des habitants en faveur du lien social et du Développement Durable

Les Chevrolins n'ont pas attendu l'Agenda 21 pour faire preuve de solidarité entre voisins, organiser des instants festifs, etc. !

La commune s'engage à mettre en avant ces initiatives, grandes ou petites, qui contribuent quotidiennement au mieux vivre ensemble.



Organiser des Chantiers Citoyens ou de Jeunes pour améliorer le cadre de vie

Contribuer à l'embellissement de sa commune en donnant un peu de son temps, c'est le but des Chantiers Citoyens ! Encadrés par la commune et ouverts à tous les Chevrolins ou uniquement aux jeunes, ces chantiers permettent de réaliser des missions d'intérêt général ne relevant pas des services municipaux. Au programme, restauration du petit patrimoine, entretien d'espaces naturels, etc.

Mettre en place des « boîtes à lire »

En partenariat avec la médiathèque, des boîtes décorées, fabriquées en matériaux récupérés, sont installées en différents lieux publics de la commune (places de villages, jardins). Chaque habitant est libre d'aller y déposer des livres en bon état dont il n'a plus l'utilité et de se servir de ceux qu'il y trouvera ! Ces nouveaux totems représentent des points de ralliement possibles pour des animations culturelles et festives mais se veulent surtout des espaces de rencontres autour de la lecture.



LES SERVICES MUNICIPAUX S'ENGAGENT ...

Co-construire un projet éducatif avec les assistantes maternelles

63 assistantes maternelles exercent leur activité sur notre commune en toute autonomie. Elles peuvent se sentir parfois isolées dans leur travail. Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) propose d'élaborer, en concertation avec elles, un projet éducatif pour faciliter celui-ci (temps d'échanges, activités d'éveil, formations, etc.) et promouvoir un accueil de qualité sur la commune.





ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS DOUX



En France, 27,8 % des émissions de Gaz à Effet de Serre sont liés aux transports dont 92% au transport routier. La Chevrolière n'est pas épargnée : plus de 8 000 véhicules traversent le bourg chaque jour ! Cette fréquentation est source de nombreuses nuisances : pollution, bruits, accidents etc. Une solution simple, à la portée de tous, consiste à laisser sa voiture de côté pour tous les petits trajets en privilégiant les modes doux (marche à pied, vélo) afin d'apaiser la ville et d'améliorer la santé de tous.

Développer un réseau structurant

Les 10,5 km de liaisons douces, aménagées le long des anciennes « routes de campagne », ne permettent pas d'avoir un maillage suffisant pour assurer la sécurité des marcheurs. La commune poursuit son travail pour que les villages soient progressivement reliés au bourg par ce type de cheminement (acquisition foncière, aménagements). **L'accent est mis aussi sur les itinéraires cyclables et leur signalétique.** La réalisation de la Coulée verte dans le bourg apporte un côté plus bucolique à ce type de déplacement.



Communiquer sur les liaisons douces

Avoir des cheminements doux, c'est bien, changer les habitudes, c'est encore mieux ! Un plan des liaisons douces est édité pour que les habitants aient en tête les voies possibles permettant de se déplacer autrement qu'en voiture. **N'hésitez pas à user vos semelles !**



Conforter le pédibus

A l'entrée ou la sortie des classes, les rues des écoles sont saturées par les voitures des parents déposant leurs enfants. Le pédibus permet à ces derniers de se rendre à l'école à pied sous la surveillance d'un accompagnateur. Et rien de mieux qu'une petite marche pour se détendre avant la classe ! La commune sollicite des bénévoles pour accompagner les enfants et proposer de nouveaux circuits.



LES SERVICES MUNICIPAUX S'ENGAGENT ...

Des moyens de transport propres dans les services

Fin 2016, la commune a fait l'acquisition de 2 véhicules électriques et d'un vélo à assistance électrique. Ces véhicules sont particulièrement adaptés aux nombreux petits trajets réalisés par le personnel des services techniques. La commune poursuit le renouvellement de sa flotte en favorisant des véhicules plus propres.



Promouvoir l'usage du vélo chez les jeunes

La commune veut donner le goût des déplacements à vélo aux nouvelles générations. Au programme du Centre de Loisirs et de l'Espace Jeunes : organisation de sorties à vélo, formation à la sécurité routière, ateliers de réparation, installation d'appui-vélos sécurisés, etc. Et qui sait... **Peut-être un futur maillot jaune à La Chevrolière !**

